

REPUBLIQUE FRANCAISE  
COMMUNE D'OULLES-EN-OISANS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS N°: 19  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt, le samedi 27 juin à 18h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 22 juin 2020, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire.

**NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7**

**PRÉSENTS :**

Marcel BOS, Didier COMELLA, Clotilde CORRENOZ, Stéphane GIRARD, Patrick HUSTACHE, Maurice NICOLUSSI-CASTELLAN, Stéphane VIEUX

**ABSENTS :**

**POUVOIRS :**

Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

**OBJET : Demandes d'adhésion 2020**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal les demandes d'adhésion reçues :

Organisme	Montant
	<i>Déjà validées</i>
Association des maires de l'Isère	182,15 €
Association nationale des élus de montagne (ANEM)	65,26 €
	<i>À étudier</i>
Fédération des alpages de l'Isère	420,00 €
<del>Fédération des communes forestières de l'Isère</del>	<del>118,00 €</del>
<del>Association des maires ruraux de l'Isère</del>	<del>106,00 €</del>

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,  
**décide** d'adhérer aux organismes tels que présentés dans le tableau ci-dessus,  
et **charge** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme

Le Maire,

